Insee Analyses
Grand Est

N° 36
Mars 2017

Isolement, état de santé, conditions de logement : des risques de fragilité plus élevés pour les femmes après 60 ans

Passé 60 ans, les femmes vivent plus couramment seules que les hommes. Dans le Grand Est, les femmes de plus de 75 ans sont aussi deux fois plus souvent en institution. Celles qui habitent encore chez elles se sentent davantage limitées dans leurs activités quotidiennes que leurs homologues masculins et demandent plus généralement l'aide de leur entourage ou d'un professionnel.
Après 60 ans, les femmes seules résident plus fréquemment dans les grands pôles urbains, notamment celles ayant vécu une séparation. L'offre en logements sociaux y est plus fournie, et vivre en ville permet un meilleur accès aux services, d'autant que les femmes âgées sont plus rarement motorisées que les hommes. Les femmes seules habitent aussi plus souvent en appartement, plus facile et moins coûteux à entretenir qu'une maison, et leurs logements sont plutôt de taille moyenne. Hommes ou femmes, les personnes âgées seules sont particulièrement exposées à la précarité énergétique.

Erwan Auger, Thomas Ducharne, Sophie Villaume, Insee

Les femmes vivent en moyenne un peu plus longtemps que les hommes, mais sont de ce fait davantage exposées au veuvage, ainsi qu'aux problèmes de santé et de perte d'autonomie. Elles perçoivent aussi des pensions de retraites plus faibles. Se pose ainsi la question des inégalités hommes-femmes en termes de conditions de vie, à partir de 60 ans.
En 2013, d'après le recensement de population, le Grand Est compte 747 000 femmes âgées de 60 ans ou plus, soit 13,5 % de la population régionale (13,7 % en France métropolitaine). Elles sont particulièrement nombreuses en Haute-Marne et dans les Vosges (16,2 % et 15,6 %).

Les femmes âgées résident plus souvent seules ou en institution que les hommes

Dans le Grand Est comme ailleurs en France, l'espérance de vie des femmes est meilleure que celle des hommes. En 2014, arrivée à 60 ans, une femme de la région peut ainsi espérer vivre en moyenne encore 26,9 années, soit 4,6 ans de plus qu'un homme. Pour autant, l'espérance de vie à 60 ans des femmes du Grand Est demeure la moins élevée de toutes les régions de France métropolitaine, exception faite des Hauts-de-France.
Vivant plus longtemps, et étant en général plus jeunes que leur conjoint, les femmes après 60 ans sont moins souvent en couple que les hommes. Dans la région, en 2013, 40,9 % des femmes de plus de 60 ans vivent sans conjoint à leur domicile, contre 18,4 % des hommes. La solitude est d'autant plus répandue que l'âge augmente *(figure 1)* : passé 75 ans, plus d'une femme sur deux vit sans conjoint, contre près d'une sur trois entre 60 et 74 ans.
Parmi les personnes seules de moins de 75 ans, à peine un quart des hommes sont veufs, contre plus de la moitié des femmes (les autres étant célibataires ou séparés). Après cet âge, sept hommes seuls sur dix et près de neuf femmes sur dix sont veufs.
Avec l'avancée en âge, le niveau de dépendance augmente, et le maintien à domicile n'est parfois plus possible, surtout lorsque les personnes n'ont pas d'entourage ni de conjoint pour les aider. Par conséquent, dans le Grand Est, 11,6 % des femmes de plus de 75 ans vivent en collectivité (notamment en institution pour personnes âgées), soit deux fois plus que les hommes (5,9 %) ; ces proportions sont similaires à celles constatées en France métropolitaine (11,8 % et 6,3 %).
Pour les personnes âgées qui ne vivent ni seules ni en couple, et lorsque l'hébergement en collectivité n'est pas souhaité ou pas possible, d'autres modes de cohabitation existent. Ainsi 4 % des femmes et 3 % des hommes de plus de 60 ans vivent chez d'autres personnes. Pour les

1 Les femmes âgées plus souvent seules ou en institution que les hommes

Mode de cohabitation selon l'âge et le sexe (en %)

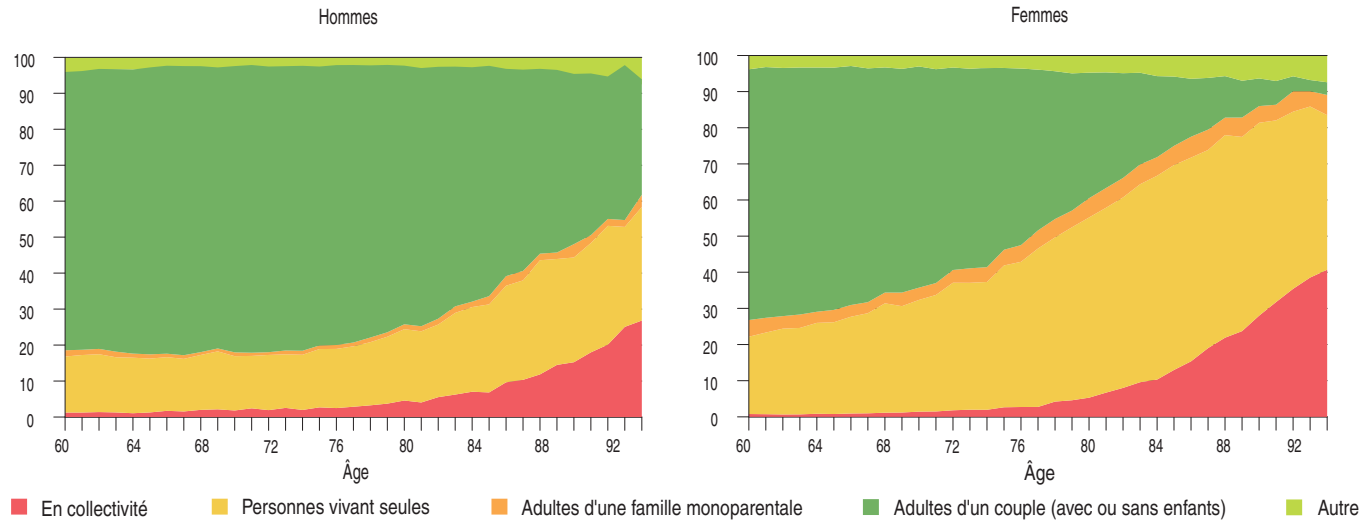

Lecture : à 60 ans, 17 % des hommes vivent seuls ou en collectivité, contre 22 % des femmes.
Champ : Grand Est, personnes âgées de 60 à 94 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2013, exploitation complémentaire.

femmes, une fois sur deux il s'agit de leurs enfants, et quatre fois sur dix d'autres membres de leur famille. À l'inverse les hommes vivent plus rarement chez leurs enfants (deux fois sur dix), et plus fréquemment chez d'autres membres de la famille (deux fois sur trois).

Au quotidien, les femmes âgées se sentent plus souvent limitées par leur état de santé que les hommes…

Pour les personnes qui vivent encore chez elles, le sentiment d'être limité dans ses activités quotidiennes du fait de son état physique est plus répandu chez les femmes âgées que chez leurs homologues masculins. Dans le Grand Est, en 2014, cette impression est ainsi partagée par 40 % des femmes de plus de 60 ans, contre 34 % des hommes. Elles se déclarent aussi plus rarement en bonne santé que les hommes d'âges équivalents (46 % contre 51 %). En revanche, elles font moins souvent état d'un problème de santé chronique (52 % contre 56 %).
Les limitations dans les activités quotidiennes se ressentent plus nettement à partir de 75 ans, et sont également plus marquées pour les femmes que pour les hommes. Ainsi, passé cet âge, 57 % des femmes du Grand Est se disent limitées dans leurs activités quotidiennes, contre 51 % des hommes ; avant 75 ans, ils sont presque deux fois moins nombreux *(figure 2)*.
Ces différences entre hommes et femmes se retrouvent dans l'ensemble de la France, mais sont toutefois plus fortes dans le Grand Est.
Au sein de la région, c'est en Moselle que les femmes âgées vivant à domicile se sentent le plus souvent limitées dans leur vie quotidienne (45 % d'entre elles, et 63 % après 75 ans). C'est aussi le département où elles s'estiment le plus souvent en mauvaise santé, et où l'espérance de vie des femmes à 60 ans est la plus faible (26,3 ans). À l'inverse, les Vosgiennes sont les habitantes du Grand Est qui se sentent le moins limitées dans leur vie quotidienne, qui s'estiment le moins souvent en mauvaise santé et qui déclarent le plus rarement un problème de santé chronique.
En effet, c'est dans les Vosges qu'on trouve le plus de places en hébergement pour personnes âgées, et que la part des femmes de plus de 75 ans en institution est la plus forte (14 % pour seulement 10,5 % en Moselle). La proportion de personnes vivant chez elles avec une santé dégradée est par conséquent plus faible qu'ailleurs *(figure 3)*. Mais l'espérance de vie à 60 ans des Vosgiennes reste à peine supérieure à celle des Mosellanes (26,6 ans).

2 Les femmes, plus limitées par leur état de santé, se font davantage aider que les hommes

Part des personnes (en %), qui déclarent…

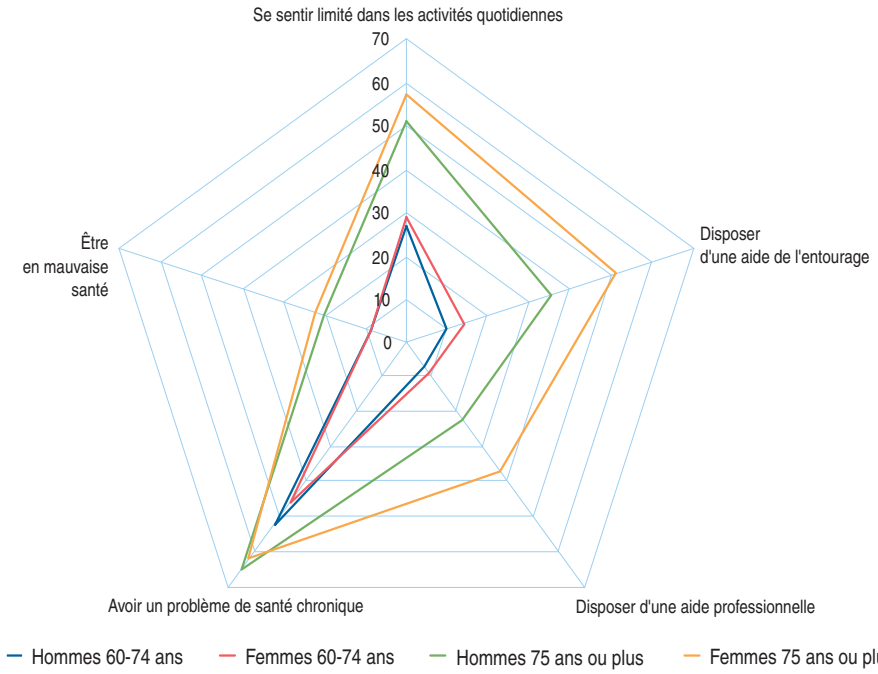

Lecture : parmi les femmes de 75 ans ou plus, 57 % se sentent limitées dans les activités quotidiennes. C'est le cas de 51 % des hommes du même âge.
Champ : Grand Est, personnes de 60 ans ou plus résidant à domicile.
Source : Drees, enquête Vie Quotidienne et Santé 2014.

3 La prise en charge de la dépendance des femmes de plus de 75 ans varie selon le département

Classement des départements selon la part de femmes de 75 ans ou plus vivant en collectivité en 2013

	Part de femmes de 75 ans ou plus qui résident en collectivité en 2013 (en %)	Places d'hébergement pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus au 01/01/2015	Part (en %) de femmes de 75 ans ou plus vivant à leur domicile en 2014, qui...			
			...s'estiment en mauvaise santé	...se sentent limitées dans leur vie quotidienne	...sont aidées par leur entourage	...sont aidées par un professionnel
Vosges	14,0	153	18	53	44	37
Aube	12,9	133	20	54	45	33
Marne	12,3	142	21	54	38	35
Meuse	12,2	122	17	58	51	35
Bas-Rhin	11,9	120	19	57	56	36
Haut-Rhin	11,7	132	20	55	55	37
Grand Est	**11,6**	**127**	**22**	**57**	**51**	**37**
Meurthe-et-Moselle	10,9	129	21	56	51	38
Moselle	10,5	115	28	63	57	42
Haute-Marne	9,7	107	23	58	49	35
Ardennes	9,1	113	23	59	51	41

Note : les places d'hébergement pour personnes âgées comprennent les places en maison de retraite, en logements-foyers, les places d'hébergement temporaire et lits de soins longue durée.
Lecture : dans les Vosges 14 % des femmes de 75 ans ou plus vivent en collectivité en 2013. Le département dispose de 153 places d'hébergement pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus au 01/01/2015. En 2014, parmi les femmes de 75 ans ou plus qui vivent à leur domicile, 18 % s'estiment en mauvaise santé.
Champ : Grand Est, femmes âgées de 75 ans ou plus.
Sources : Drees, enquête Vie Quotidienne et Santé 2014 ; Insee, recensement de la population 2013, exploitation complémentaire ; Drees/ARS/DRJSCS, Statiss 2015 et estimations provisoires de population au 01/01/2015.

… et ont davantage recours à une aide de l'entourage ou à une aide professionnelle

L'aide par l'entourage, généralement la famille, dépend de nombreux facteurs : le type de pathologie et le niveau de dépendance, la proximité géographique et relationnelle avec les aidants, leur disponibilité, l'offre locale en structures d'hébergement et en soins à domicile… Plus limitées dans les activités du quotidien, les femmes âgées du Grand Est reçoivent nettement plus souvent une aide de leur entourage que leurs homologues masculins (28 % contre 18 %). De même, passé 60 ans, il est plus fréquent pour une femme que pour un homme de bénéficier des services d'un professionnel (20 % contre 11 %).
Au-delà de ces aides humaines, les femmes recourent également plus souvent à des dispositifs conçus pour simplifier leur vie quotidienne. Ainsi, elles sont 17 % à utiliser une aide de nature technique (canne, déambulateur, fauteuil roulant…), pour seulement 11 % des hommes. Les femmes âgées ont plus fréquemment tendance que les hommes à aménager leur logement afin de l'adapter aux difficultés physiques qu'elles rencontrent dans le quotidien : 14 % d'entre elles déclarent ainsi avoir réalisé des transformations de cette nature, soit 6 points de plus que leurs homologues masculins.
Une fois encore, ces différences entre les sexes sont plus marquées quand l'âge augmente. Par exemple, plus de la moitié des femmes de plus de 75 ans bénéficient d'une aide de l'entourage, contre un peu plus d'un tiers des hommes, alors que les comportements sont presque identiques entre 60 et 74 ans *(figure 2)*. De même, si le recours à une aide professionnelle chez les femmes de plus de 75 ans est largement supérieur à celui des hommes (15 points d'écart), il est similaire entre 60 et 74 ans (2 points d'écart).

Par rapport à l'ensemble des femmes âgées résidant en France, celles qui demeurent dans le Grand Est bénéficient plus souvent d'une aide de leur entourage (28 % contre 25 %). Elles ont également plus fréquemment réalisé des aménagements dans leur logement (14 % contre 12 %).
Au niveau départemental, des disparités assez importantes apparaissent et la Moselle se distingue encore une fois des Vosges : la part de femmes bénéficiant d'une aide de l'entourage est de 32 % en Moselle, soit 10 points de plus que dans les Vosges.

Les femmes âgées seules résident un peu plus souvent que les hommes dans les grands pôles urbains

Au-delà des aménagements réalisés au sein même du logement pour l'adapter aux difficultés liées à l'âge, d'autres caractéristiques de l'habitat peuvent faciliter la vie quotidienne des personnes âgées : vivre en ville par exemple permet un accès plus facile aux soins, commerces et services. Pour les femmes âgées, la proximité des commerces et services est d'autant plus nécessaire qu'elles disposent nettement moins souvent d'une voiture que les hommes. Passé 60 ans, seule une femme sur deux sans conjoint a une voiture, contre trois hommes seuls sur quatre, et cette différence est encore plus grande à partir de 75 ans.

On s'intéresse maintenant aux conditions de logement des ménages dont la personne de référence a plus de 60 ans, selon le type de ménage (couple, homme ou femme sans conjoint(e)).

Les couples de personnes âgées vivent majoritairement hors des grands pôles urbains et c'est l'inverse pour les personnes seules, en particulier les femmes : passé 60 ans, 54 % d'entre elles habitent un grand pôle urbain[1] (dont 32 % une ville-centre), soit 4 points de plus que les hommes *(figure 4)*. Ce phénomène est beaucoup plus marqué pour les femmes célibataires ou divorcées que pour les veuves. Dans le premier cas, deux tiers d'entre elles résident dans un grand pôle urbain : une séparation entraîne en effet plus souvent un changement de domicile et peut être l'occasion de se rapprocher d'une grande ville. Quant aux veuves, seule la moitié d'entre elles habitent dans un grand pôle urbain, et six sur dix vivent dans leur logement depuis au moins 30 ans, deux fois plus que les femmes ayant un autre statut matrimonial.

Autre atout des pôles urbains : une offre en logements sociaux plus fournie. Les femmes ont en effet moins de ressources que les hommes (pensions de retraites plus faibles en moyenne), et celles qui ont vécu une séparation ont plus fréquemment obtenu la garde de leur(s) enfant(s) que leurs ex-compagnons. Ces éléments ont pu les rendre prioritaires pour l'accès à un

[1] Unité urbaine offrant au moins 10 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne d'un autre pôle urbain. Les communes qui la composent sont soit ville-centre, soit banlieue.

4 Les femmes âgées seules vivent plus souvent dans les grands pôles que leurs homologues masculins

Conditions de logement selon l'âge de la personne de référence et le type de ménage (en %)

	60 ans ou plus				30-59 ans
	Dont hommes sans conjoint	Dont femmes sans conjoint	Dont couples	Ensemble	Ensemble
Lieu de résidence					
Grand pôle urbain	50	54	44	48	49
dont : Ville-centre d'un grand pôle	*29*	*32*	*21*	*26*	*28*
Hors d'un grand pôle urbain	50	46	56	52	51
Statut d'occupation					
Propriétaire	62	63	83	73	58
Locataire de logement vide non HLM	19	16	7	12	23
Locataire d'un logement vide HLM	15	18	8	13	16
Locataire d'un logement loué meublé ou logé gratuitement	4	3	2	2	3
Type de logement					
Maison individuelle	59	56	80	69	59
Appartement ou autre	41	44	20	31	41
Nombre de pièces					
1 ou 2 pièces	21	14	2	9	10
3 ou 4 pièces	45	52	39	44	43
5 pièces ou plus	34	34	59	47	47
Surface du logement (en m^2)					
moins de 60 m^2	27	20	4	13	14
entre 60 et moins de 100 m^2	46	54	46	49	43
100 m^2 ou plus	27	26	50	38	43
Période d'achèvement de la construction					
En 1945 ou avant	36	31	27	30	25
Entre 1946 et 1970	29	34	25	29	22
Après 1970	35	35	48	41	53
Ensemble	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

Lecture : parmi les ménages dont la personne de référence a 60 ans ou plus, 48 % résident dans un grand pôle urbain (dont 26 % dans la ville-centre de ce pôle) et 52 % résident hors d'un grand pôle urbain. Lorsque ces ménages sont constitués d'un couple, 44 % vivent dans un grand pôle urbain.
Champ : Grand Est, ménages dont la personne de référence a au moins 30 ans (les personnes résidant en communauté et les sans-abris sont exclus du champ).
Source : Insee, recensement de la population 2013, exploitation complémentaire.

logement social. Ainsi en 2012, 18 % des femmes d'au moins 60 ans qui vivent sans conjoint sont locataires du secteur social (et même 29 % des divorcées), contre 15 % des hommes seuls et 8 % des couples. Une grande majorité des personnes âgées seules sont toutefois propriétaires (63 % des femmes et 62 % des hommes), mais bien moins que les couples de seniors (83 %). Globalement, les ménages âgés sont plus souvent propriétaires[2] de leur logement que les ménages de 30-59 ans (73 % contre 58 %). Ce statut leur évite la charge que représente un loyer, mais ils doivent parfois réaliser des travaux importants de rénovation.

Les femmes âgées habitent moins souvent dans une maison individuelle

Avant 75 ans, les femmes seules résident autant en appartement qu'en maison individuelle, tandis que leurs aînées vivent majoritairement dans une maison (61 %). Ces dernières, plus souvent veuves, conservent généralement leur maison au décès de leur mari. Près de deux tiers des veuves de plus de 60 ans habitent une maison, contre un tiers des autres femmes sans conjoint.

Quel que soit l'âge, le statut matrimonial et le lieu de résidence (grand pôle urbain ou non), les femmes sans conjoint habitent moins souvent dans une maison que leurs homologues masculins. En revanche, l'écart entre femmes et hommes s'accentue avec l'âge : 3 points de moins avant 75 ans, et 7 points de moins à partir de 75 ans. Se sentant plus limitées que les hommes dans les actes du quotidien, les femmes très âgées pourraient davantage craindre les difficultés domestiques ou financières liées à l'entretien d'une maison.

Les femmes occupent plus souvent que les hommes des logements de taille moyenne, et moins souvent de petits logements. Ainsi, 14 % des femmes âgées sans conjoint disposent d'une ou deux pièces, contre 21 % des hommes *(figure 4)* ; 20 % de leurs logements ont une surface inférieure à 60 m², soit 7 points de moins que ceux des hommes seuls.

Mais là encore, la taille du logement varie selon l'âge et le statut matrimonial. Les célibataires et divorcés habitent en moyenne dans des logements plus petits que les veufs : en 2012, 26 % de leurs logements comptent une ou deux pièces, contre 10 % de ceux des veufs. Parmi ces derniers, hommes et femmes ont des logements de taille relativement comparable. Les veuves de plus de 75 ans sont toutefois un peu plus nombreuses à vivre dans un studio ou un deux pièces que leurs homologues masculins (12 % contre 9 %), et moins nombreuses dans des logements de plus de cinq pièces (37 % contre 44 %). Pour les divorcées, la situation est différente : ayant plus souvent été à la tête d'une famille monoparentale que les hommes, elles ont eu besoin de chambres supplémentaires pour leurs enfants. Lorsque ces derniers ont quitté le foyer familial, on peut supposer qu'elles ont conservé leur logement, au moins pour un temps. Ainsi, seules 22 % des divorcées de plus de 60 ans ne disposent que d'une ou deux pièces, contre 30 % des hommes divorcés.

Précarité énergétique dans des logements anciens

Quel que soit le sexe, deux tiers des personnes âgées sans conjoint vivent dans un logement construit avant 1970, et même trois quarts passé 75 ans. Or, la facture de chauffage est potentiellement plus élevée pour les logements anciens, notamment ceux construits avant 1975, année de l'application de la première réglementation thermique. Vivre seul augmente également le risque de vulnérabilité énergétique *(définition)*, puisqu'on ne peut pas partager les frais de chauffage. Au total, les personnes âgées qui vivent seules sont fortement exposées : en 2008, dans le Grand Est, la moitié d'entre elles sont en situation de vulnérabilité énergétique, contre un quart de l'ensemble des ménages de la région. ■

[2] Accédants à la propriété ou propriétaires non accédants

Définition

Un ménage est considéré en situation de vulnérabilité énergétique lorsque ses dépenses de chauffage et d'eau chaude sanitaire représentent plus de 8 % de son revenu disponible, soit le double de la médiane française.

Sources

Le **recensement de population (exploitation complémentaire 2013**) permet d'étudier les conditions de logement des seniors et leurs caractéristiques socio-démographiques.

L'enquête Vie Quotidienne et Santé (VQS) menée en 2014 par la Direction de la Recherche, de l'Évaluation, des Études et des Statistiques (Drees) est une enquête de grande ampleur (166 800 personnes répondantes en France, DOM inclus) visant à repérer les personnes susceptibles d'avoir des difficultés dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne. Elle constitue le premier volet d'un dispositif d'enquête appelé *Care* pour Capacités, Aides et REssources des seniors.

Pour en savoir plus

- Auger E., Ducharne T., Villaume S., « Les retraites des femmes nettement inférieures à celles des hommes », *Insee Analyses Grand Est* n° 37, mars 2017.
- Kelhetter D., Mom K., « Femmes : des orientations scolaires puis professionnelles qui ne procurent pas les meilleurs salaires », *Insee Analyses Grand Est* n° 35, mars 2017.
- Ramaye C., « Portrait des seniors du Grand Est : une population moins touchée par la pauvreté », *Insee Analyses Grand Est* n° 31, décembre 2016.
- Enquête Vie Quotidienne et Santé 2014, *résultats départementaux*, Drees.
- Bonnet C., Cambois E., Cases C., Gaymu J., « La dépendance : aujourd'hui l'affaire des femmes, demain davantage celle des hommes ? », Ined, *Population et sociétés* n° 483, novembre 2011.
- Bouvier G., Lincot L., Rebiscoul R., « Vivre à domicile ou en institution : effets d'âge, de santé, mais aussi d'entourage familial », Insee, *France Portrait Social*, édition 2011.
- « Les personnes âgées », *Insee Références*, édition 2005.

Insee du Grand Est
Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :
Joël Creusat
Rédaction en chef :
Laurence Luong

ISSN 2492-4547

© Insee 2017

Insee
Mesurer pour comprendre
Grand Est